

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 3

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces recherches sur la cléomée m'ont donné envie d'en avoir dans mon jardin. Chez le marchand grainier où je suis allé, on m'a donné pour 40 ct. un sachet de ces fameuses graines. En ce début de mars, il est grand temps, pour ceux qui s'y intéressent, de faire cette emplette.

Espérons, chers amis des fleurs, que cette culture nouvelle nous procurera beaucoup de plaisir et de découvertes intéressantes.

Ch. Maquelin, Forch (ZH).

P.S. Vous pouvez trouver ces graines chez Tschirren, graines, Grand-Rue à Morges et à Lausanne, place de la Louve.

BIBLIOGRAPHIE

Le pollen, sa récolte et ses usages, par Alin Caillas, ingénieur agricole. Préface de Rémy Chauvin. Un vol. broché format 14 × 23 cm., 98 pages, avec de nombreuses photographies et dessins à la plume.

Cet ouvrage de vulgarisation est actuellement la synthèse la plus complète qui existe en langue française sur le pollen. Après avoir passé en revue les différentes variétés de pollen et leur composition, l'auteur s'attache à décrire les divers procédés de récolte, les soins à donner au pollen, sa conservation et sa vente. Dans une troisième partie il donne de précieux conseils sur les emplois du pollen dans l'alimentation et en diététique, et sur la manière de le consommer.

Guide précieux, facile à lire, bien ordonné, cet ouvrage de M. A. Caillas, qui est de la même veine que ses précédents (*Le rucher de rapport*; *Les produits de la ruche*; *Le secret des bonnes récoltes*; *Les abeilles*; *Les trois aliments miracles*), évitera à tous ceux que la question intéresse bien des tâtonnements et des déboires. Il ne devrait donc manquer dans aucune bibliothèque apicole.

En vente auprès de l'auteur : A. Caillas, Giens (Var).

P. Z.

La partie administrative occupant une si grande place dans ce numéro de mars, nous sommes obligés de renvoyer au mois prochain plusieurs articles intéressants. Nous nous en excusons.

Réd.



LA VIE DE NOS SECTIONS

NÉCROLOGIE

† René Corbaz

† John Bassin

Si le deuil a frappé cruellement deux familles, il n'en a pas moins dououreusement affecté les apiculteurs de la section de Nyon. C'est dans le courant de décembre que René Corbaz et John Bassin nous ont quittés pour l'éternité et, les unissant tous deux dans la même estime, nous songeons avec tristesse au grand vide qu'ils laissent.

René Corbaz, instituteur émérite, était membre du comité de la section de Nyon et inspecteur régional des ruchers ; de par sa culture étendue, il avait le respect des valeurs et rayonnait bien au delà du district de Nyon. Ses goûts personnels le portaient à s'intéresser de près à tout ce qui pouvait être constructif. On le recherchait tout naturellement pour se consacrer à des tâches nombreuses accomplies sans cesse avec une conscience et une honnêteté parfaites. Esprit calme et réfléchi, ses actes et décisions s'avéraient toujours précis et clairs. En apiculture, il faisait preuve d'autorité affirmée et la mort arrache au comité un conseiller précieux, au surplus aimant la vie et pétillant d'esprit. Son décès prématué, inattendu, laissera un vide difficile à combler.

John Bassin, que nous savions de santé défaillante, inquiétait son entourage depuis quelques années et plus particulièrement son fils, M. le syndic de Marchissy, apiculteur expérimenté lui aussi et que chacun connaît. Il nous disait fréquemment son souci quant à l'infirmité frappant son cher père. Hélas, le destin a commandé. Nous sommes impuissants devant la mort, l'heure de chacun de nous étant marquée à un invisible cadran et que rien ne peut modifier. Ce qui est certain, c'est que nous nous souviendrons toujours avec émotion de l'époque où John Bassin possédait toute sa vigueur ; il était un fidèle tout de finesse et de bon sens, une bonhomie respectée donnant un caractère particulier et aimé à sa personne.

A deux familles éploées nous disons notre sympathie émue et nos inclinations devant un grand chagrin.

Ces deux amis nous ont quittés, rejoignant dans le monde invisible d'autres chers disparus. C'est avec émotion que nous resterons fidèles au culte du souvenir, le temps n'apportant pas l'oubli.

V.

Société d'Apiculture de Martigny † Aurèle Donzé, Fully

Le 11 novembre 1959, s'est éteint à Fully, après une courte maladie, à l'âge de 78 ans, M. Aurèle Donzé.

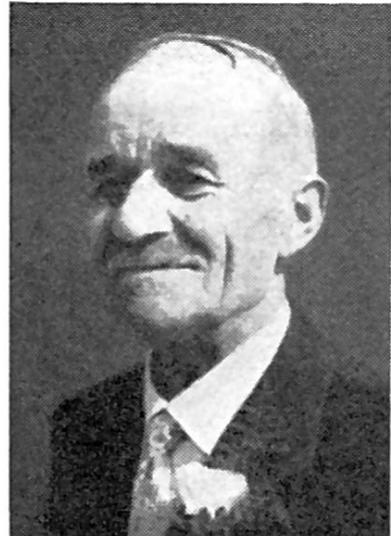
Né aux Breuleux, enfant d'une grande famille, il fait son apprentissage d'horloger. Par la suite, il ouvre un atelier de fabrication d'horlogerie où il occupe un certain nombre d'ouvriers.

Très tôt les abeilles l'intéressent. Il fait l'acquisition d'une première ruche et son rucher augmente peu à peu pour devenir bientôt trois jolis pavillons. Ce fut pour lui une vraie passion. Il fait partie de la société des Franches-Montagnes et suit des cours un peu partout dans le Jura. Il devient un apiculteur connu et apprécié de tous, ne sachant jamais refuser un service. Dans ses moments de loisirs, il se rendait

auprès de ses abeilles, les soignait, les admirait comme il savait jouir de tout ce qui est beau dans la nature.

En 1941, il quitte son village natal pour s'établir à Fully/VS. Là aussi, il ne tarde pas à se faire estimer de tout le monde, tant par sa bonne humeur que par son entregent.

Toujours animé de ce grand amour des abeilles, il achète à nouveau quelques ruches et se remet à ce « violon d'Ingres » qui eut toujours une place bien à part dans son cœur. Il revint aussi à la S.A.R. comme membre de la section de Martigny jusqu'en 1958. Sentant ses forces diminuer et le moment de la retraite approcher, M. Donzé passe le flambeau à son beau-fils André Aubry, qui continuera dignement la tradition.



Aurèle Donzé, ami sincère des apiculteurs, ami serviable et fidèle, votre départ nous a douloureusement frappés. Nous garderons de vous un bon souvenir.

Nous renouvelons à sa famille, tout spécialement à Mme Donzé et à M. et Mme Aubry, l'assurance de toute notre sympathie.

F. C.

† Walther Troesch (1896-1960)



Le 13 janvier après-midi, les derniers devoirs étaient rendus à notre membre Walther Troesch, décédé dans sa 64e année. Technicien de profession, le défunt avait dû, pour des raisons de santé, prendre une retraite anticipée, il y a quelques années. Walther Troesch fit partie du Conseil général, du Collège des Anciens et de nombreuses sociétés. Il était entré dans notre section en 1935 et fut nommé vice-président dès 1951. Il remplissait également les fonctions de correspondant du Crédit Foncier neuchâtelois.

D'origine alémanique, notre ami était aussi un excellent tireur ; il récolta de nombreux prix. Il avait su s'intégrer à la mentalité de la région où il jouissait de l'estime et de la confiance de tous.

Sans être grand apiculteur, il gardait, avec amour, quelques ruches dans sa propriété de Buttes. A sa femme et à ses enfants, nous exprimons encore notre bien sincère sympathie.

R. D.

† François Moix, instituteur

Le jour de la Toussaint, une foule de parents et d'amis accourus de toute la vallée d'Hérens, de Sion et de plusieurs villages de la plaine accompagnaient à sa dernière demeure, à St-Martin, l'homme de bien que fut l'instituteur et apiculteur François Moix.

Né à La Luette en 1889, il obtint son brevet de maître d'école en 1907, enseigna à Miège, à Euseigne, à Granges, enfin 37 années consécutives à La Luette, totalisant 50 années d'enseignement. Une belle carrière !

Il éleva une famille de douze enfants qui œuvrent, sous l'habit civil ou sous l'habit religieux, sur quatre continents.

Vers 1910, l'« Export agricole », entreprise d'expansion économique fondée à l'instigation du professeur abbé Jean Follonier, lui confia la gérance de deux ruchers, une trentaine de colonies. Ce fut son premier contact avec les abeilles.

Une série de belles récoltes l'incita, après la liquidation de l'Export, de monter un rucher à son compte, d'abord une douzaine de colonies près de sa maison, puis une trentaine, qu'il installa au Montelier, près du barrage de la Borgne, avec remise et accessoires.

Hélas ! l'hiver 1944-45 fut catastrophique pour ses avettes.

Peu de temps après, le vieux régent, sentant ses forces décliner, dut renon-



cer à ses autres occupations pour consacrer ses soins à remonter son apier. C'est ainsi qu'il dédia à ses abeilles son ultime activité.

Une cruelle maladie vient de le ravir à l'affection des siens.

Ce maître consciencieux et dévoué, cet homme de bon sens, droit et ferme, insensible aux mesquineries partisanes et ennemi de la querelle, s'en est allé dans la maison du Père, chargé de mérites et d'unanimes regrets.

A sa veuve et à ses enfants, les apiculteurs d'Hérens présentent leurs condoléances émues.

M.

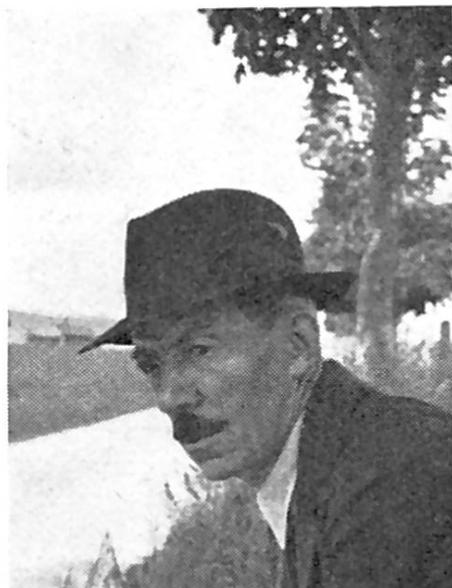
† Charles Matthey (1876-1959)

Une dizaine de jours après son épouse, le 13 décembre 1959, est décédé à l'hôpital de Fleurier, à l'âge de 83 ans, M. Charles Matthey, membre de la Société d'Apiculture du Val-de-Travers.

M. Matthey a passé toute sa vie dans son village des Verrières et c'est une figure bien connue qui s'en est allée. Habile horloger, il avait le goût du beau et aimait de ce fait toutes les merveilles de la nature. Il parcourrait nos forêts à chaque saison nouvelle d'un pas alerte et infatigable, à la recherche des champignons. Lorsqu'il prit sa retraite, il fut tout naturellement attiré par l'apiculture. La vie des abeilles l'intéressait et il éprouvait toujours un très vif plaisir à assister à nos assemblées où il pouvait se documenter.

Homme intègre et affable, il laisse à tous ses amis un très bon souvenir et nous réitérons à sa famille nos sentiments de sympathie émue.

Arthur Michet.



† Benjamin Borgeaud

En moins d'une année, pour la troisième fois, la mort a fauché dans les rangs des apiculteurs du Gros-de-Vaud. Benjamin Borgeaud n'est plus ; c'est la nouvelle qui, quoique attendue, a surpris dans le monde des apiculteurs. Si une nombreuse assistance de parents, d'amis, de connaissances est venue lui rendre les derniers devoirs, c'est que Bin-Bin, comme on l'appelait, était connu et apprécié loin à la ronde.

D'abord agriculteur avisé dans son bourg d'Echallens, sélectionneur, éleveur, expert de l'assurance grêle, Benjamin Borgeaud conduisait avec maîtrise un grand rucher.

L'âge le voulant, il abandonne la campagne, mais, inséparable de ses abeilles, membre assidu de toutes les manifestations apicoles, il installe son rucher à Poliez-le-Grand et se voue à l'apiculture pastorale ; c'est là

qu'il reçoit avec plaisir le 26 mai 1946 la Fédération vaudoise, puis, en 1951, le gobelet de la Romande. Quelle ne fut pas sa joie, l'année dernière, de vivre



la journée du cinquantenaire de la section. Jusqu'à la fin d'un abord agréable, jovial, malicieux à ses heures, Benjamin laisse aujourd'hui ses 35 colonies aux seuls soins de sa vaillante épouse.

Veuillez les siens trouver ici l'expression de notre sympathie.

Poliez-le-Grand, le 26 janvier 1960.

R. Mermoud.

Communiqué

Société d'Apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

Assemblée générale annuelle, dimanche 27 mars 1960, à 14 h. 15 dans la grande salle de l'Inter à Porrentruy.

Ordre du jour : 1. Protocole ; 2. Rapports : a) du caissier, b) des vérificateurs, c) de l'inspecteur, d) du président ; 3. Désignation des vérificateurs pour la prochaine période ; 4. Désignation du lieu et date d'une réunion pratique ; 5. Admission et démission ; 6. Sortie ; 7. Divers et imprévu ; 9. Remise des plateaux et diplômes, par M. Broquet, délégué de la Romande.

Dès le tractanda terminé, nous aurons le plaisir de présenter à nos membres M. Huber de Colmar, conférencier, qui nous parlera du noséma et des remèdes ou méthodes pour combattre ce fléau de nos ruchers. M. Huber nous présentera aussi un de ses plus beaux films apicoles.

Vu l'importance du sujet et la rare beauté d'un film apicole, nous vous prions d'assister nombreux à cette assemblée.

Le Comité.

Comptes rendus

Section « La Menthue »

Assemblée extraordinaire

Les membres de notre section ont été convoqués, pour le dimanche 31 janvier, en assemblée extraordinaire à Donneloye. D'habitude, la reprise de l'activité est fixée en mars, mais comme il s'agissait de repourvoir la place d'inspecteur régional des ruchers par suite de la démission du titulaire, il a fallu en avancer la date afin que le nouvel élu puisse, à temps voulu, entrer en fonctions.

Lorsque le président, M. Oscar Glaus, lut à l'assemblée la démission officielle de l'inspecteur, la nouvelle, qui circulait déjà, officieusement il est vrai, depuis la fin de la saison apicole dernière, causa une certaine surprise, habitué qu'on était à celui qu'on voyait à la tâche depuis douze ans. Mais comme il manifestait le désir bien ancré de laisser la place à des forces plus jeunes, partant du principe plein de sagesse qu'« il faut quitter les choses avant qu'elles ne vous quittent », il fallait donc bien aviser, ce qui ne présentait du reste pas de complications administratives, tout ayant été, entre l'ancien et le nouveau, adroitement préparé.

M. Glaus adressa au démissionnaire les remerciements et les souhaits d'usage, puis M. Golay, inspecteur cantonal, présent, par coïncidence calculée, prit officiellement congé de son subordonné.

C'est M. Alfred Correvon, apiculteur et éleveur de reines, à Rovray, qui est présenté à l'unanimité comme candidat à l'agrément du Conseil d'Etat.

« La Menthue » ayant reçu, comme cadeau du comité de la Fédération vaudoise à titre d'organisatrice de la fête cantonale de l'an dernier et de jubilaire, un microscope, il s'agissait maintenant d'initier ses membres à son maniement. C'est à quoi s'employa M. Golay, faisant passer sous l'objectif, vierge encore, de notre appareil, ainsi que sous plusieurs instruments qu'il avait appor-

tés pour la circonstance, des dissections d'abeilles, des préparations de bacilles des deux loques et des acares. Séance instructive s'il en fut pour chacun. Dorénavant, l'appareil sera confié aux bons soins de l'inspecteur en fonctions qui pourra ainsi renseigner immédiatement les intéressés sur les cas douteux. Que voilà un instrument d'une utilité certaine entre les mains d'une section ! Merci encore une fois aux généreux donateurs, au nom de tous. Le président complimenta le démonstrateur pour les soins qu'il avait mis afin que chacun fût à même de saisir ce qui demeurait jusqu'alors mystère, contribuant à créer un intérêt nouveau dont profiteront certainement nos abeilles.

M. Golay, répondant, en sa qualité de secrétaire de la Coopérative romande des miels, à la demande d'un membre, donna quelques précisions sur la situation actuelle du marché et rassura les inquiets et les impatients qui ignorent, par trop facilement, qu'il est parfois des circonstances économiques imprévisibles auxquelles il faut savoir s'adapter. Avant de clore cette importante séance, le président Glaus rappela que la prochaine assemblée statutaire était d'ores et déjà fixée en mars et qu'à cette occasion, lecture serait donnée des comptes de l'exercice écoulé, ce que chacun est impatient de connaître, puisque dans ces dits comptes est inclus le résultat financier de la fête cantonale. Espérons que, là aussi, il n'y aura pas trop de déçus.

R. Mgt.

Société d'Apiculture du Val-de-Travers

La section du Val-de-Travers a tenu son assemblée générale le samedi 23 janvier 1960 au Cercle démocratique à Fleurier, sous la présidence de M. Jos. Herrmann, président.

Après les souhaits de bienvenue, l'ordre du jour fut rapidement liquidé. Dans son rapport annuel, le président évoqua les faits qui marquèrent l'année écoulée, spécialement la belle récolte de miel, enfin une bonne année.

Puis M. Paul Leuba, inspecteur de ruchers au Locle, nous présenta une très intéressante causerie qui avait pour sujet « La Ruche rayonnante ».

A l'aide d'un film réalisé en Tunisie, lors d'un récent voyage, il sut intéresser son auditoire. Il nous parla surtout des maladies des abeilles et de la méthode de M. R. Lutz, de Tunis, dont le traitement à base de Nosamib et de Vitagor s'est révélé un excellent préventif et fortifiant qui permet aux abeilles de mieux résister aux maladies. Ces produits agissent surtout comme stimulant.

Nous remercions M. Leuba pour son brillant exposé et souhaitons que tous les apiculteurs expérimentent cette méthode, pour nous faire part ensuite de leurs résultats.

J. C. Jacot.

Fédération jurassienne

Le comité de la Fédération a tenu séance samedi après-midi, le 13 février dernier. Les cinq sociétés jurassiennes étaient représentées par leurs présidents ; assistaient aussi aux délibérations le caissier, M. M. Mouche, les membres du bureau, MM. Schaller et Voyame, les vérificateurs des comptes MM. Catté et Troehler, ainsi que M. Broquet, membre du comité de la SAR.

En ouvrant la séance, le président M. Gassmann a souhaité une bienvenue toute particulière aux nouveaux présidents des sociétés Erguel-Prévôté et Franches-Montagnes, MM. Wiesmann et Biétry. Il a félicité M. Wiesmann d'avoir accepté, malgré son âge et ses états de service, de reprendre en main les destinées de l'Erguel-Prévôté. Il l'a assuré de l'estime et de la sympathie de ses collègues qui avaient gardé de lui le meilleur des souvenirs et se réjouissent de le retrouver à leurs côtés.

M. Gassmann adressa aussi des vœux cordiaux à M. Biétry que les apiculteurs des Franches-Montagnes viennent de choisir comme président.

Après quoi les comptes qui avaient été vérifiés par les vérificateurs dans le courant de la matinée, furent reconnus justes et acceptés par le comité avec félicitations au caissier pour son excellent travail. La caisse de la Fédération se remet lentement et sûrement des épreuves passées ; la réserve est bientôt reconstituée, de sorte que l'on peut envisager l'avenir avec confiance.

L'ordre du jour de l'assemblée générale de la Fédération est arrêté et il est à espérer que les apiculteurs jurassiens se retrouveront à Delémont le dimanche 20 mars prochain.

M. Gassmann, dont le mandat de membre de la Romande arrive à échéance, sera proposé pour une nouvelle réélection de trois ans lors de l'assemblée des délégués de la SAR, à Lausanne, le 12 mars 1960.

Le projet de statuts de la Fédération est revu brièvement et quelques changements de détails lui sont apportés.

Après quoi, l'heure étant avancée, l'on se sépare avec la conviction et le contentement d'avoir bien œuvré en faveur de l'apiculture jurassienne dans un esprit d'amitié et de confiance.

L. G.

Convocations

Section des « Alpes »

La traditionnelle **séance d'hiver** reste fixée au **dimanche 13 mars 1960, à 14 heures, à Aigle, Hôtel du Nord**, grande salle du 1er étage. Il ne sera adressé aucune convocation individuelle.

Ordre du jour :

1. Admissions et démissions ; 2. Procès-verbal de l'assemblée d'automne ;
3. Hommage à cinq vétérans S.A.R. dont l'un pour 50 ans de fidélité ; 4. Bref rapport rétrospectif du comité sur les activités de la section durant l'année 1959 ;
5. Programme d'activité à assigner aux groupes régionaux durant la campagne prochaine ; 6. Décisions relatives à la course d'été 1960, en Haute-Savoie ;
7. Projection d'un **film apicole ou, à défaut : conférence** d'un collègue français, spécialiste apicole ; 8. Tirage de l'obligatoire, attirante et inéluctable **tombola** (lots apicoles surtout sans en excepter d'autres de non moindre valeur).

Recommendations majeures et impérieuses :

1. Penser encore et toujours au **recrutement** de nouveaux membres ; tâche à laquelle chacun est en mesure de collaborer efficacement ;

2. Pourvoir la tombola de lots affriolants, simples, humbles ou éblouissants, etc. D'avance cordial et sincère merci aux généreux, aux dévoués, aux obligeants.

Note :

A l'heure où le présent communiqué doit être rédigé et transmis au « Journal », aucune réponse ferme n'est encore parvenue de la part de l'éditeur du film « Abeilles à louer ». Les démarches, de plus en plus instantes, se poursuivent, avec l'espoir d'aboutir à temps. Mais, en tout cas, nul ne saurait regretter son déplacement à Aigle ce dimanche 13 mars. Qu'un chacun soit pleinement persuadé que le comité met tout en œuvre pour « meubler » dignement cette nouvelle rencontre, qu'il fait tout son possible.

Le président : Ed. Fankhauser.

Société d'Apiculture de Cossonay

L'assemblée générale annuelle de notre section aura lieu le dimanche 13 mars prochain, à 14 heures, au *Restaurant du Funiculaire, à Cossonay-Ville*.

Ordre du jour statutaire et conférence avec film par M. Robert Bovey sur un sujet intéressant chacun : « L'élevage des reines ».
Nous espérons vous voir nombreux à cette assemblée.

Le Comité.

Société d'apiculture de Lausanne

La séance amicale du mois de mars a été fixée au samedi 19, à 20 h. 30, au local habituel, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8. Ordre du jour : 1) Communication du comité ; 2) Forum sur le sujet : « Préparons nos colonies pour la première récolte », animé par nos membres.

Le Comité.

Société genevoise d'Apiculture

Soc. genevoise d'apiculture, 14 mars 1960 au local habituel « Grappe genevoise ». Sujet : « Vol au long cours sur le dos d'une abeille », par M. le pasteur Buscarlet. Invitation cordiale.

Le Comité.

Fédération valaisanne des Sociétés d'apiculture

Assemblée annuelle des délégués, dimanche 6 mars 1960 à Orsières.

Programme : 9 h. 25 : Départ de Martigny par le Martigny-Orsières : 10 h. : Messe à l'église paroissiale d'Orsières ; 11 h. : Séance administrative à l'Hôtel Terminus et Buffet Gare.

Ordre du jour : 1. Ouverture et contrôle des délégués ; 2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1959 ; 3. Rapports : a) du président ; b) du caissier ; c) des vérificateurs des comptes de 1959 ; 4. Fixation de la cotisation 1960 ; 5. Désignation des sociétés vérificatrices pour l'exercice 1960 ; 6. Désignation de la société qui recevra les délégués en 1961 ; 7. Etat sanitaire des ruchers valaisans ; 8. Nominations statutaires ; 9. Propositions des sociétés et individuelles ; 10. Divers.

Les sociétés qui auraient des vœux ou des propositions à présenter à l'assemblée sont priées d'en communiquer le texte à l'avance au président de la fédération.

12 h. 45 : Dîner à l'Hôtel Terminus.

La suite selon indications verbales.

Nos amis d'Entremont font bien les choses et attendent les participants avec le sourire.

Nous souhaitons aux invités et aux délégués une radieuse journée.

Pour le Comité de la Fédération :

Le secrétaire : *A. Jacquier*, Les Marécottes ;
le président : *J. Germanier*, Sierre.

Assemblée générale de la Fédération jurassienne

Les membres des sociétés d'apiculture du Jura sont invités à assister à l'assemblée de la Fédération jurassienne qui aura lieu à Delémont, le dimanche 20 mars 1960 à 14 h., à l'Hôtel du Soleil.

Ordre du jour : 1. Procès-verbal ; 2. Rapports du président et du caissier sur la gestion de la Fédération ; 3. Discussion et adoption des nouveaux statuts de la Fédération ; 4. Divers et imprévu ; 5. Immédiatement après la partie administrative, conférence ou film apicole.

L'assemblée revêtant une importance toute particulière pour l'avenir de l'apiculture jurassienne, nous comptons sur une nombreuse participation.

P.S. — Il est rappelé aux membres que la contribution d'assurance aux caisses loque et noséma est maintenue à 40 ct. pour 1960, soit 20 ct. pour cha-

cune des caisses. Les cotisations sont à acquitter par bulletin de versement à l'adresse suivante : Compte IVa 1166 : Caissier de la Féd. jur. des Stés d'apiculture, Moutier.

Après le 15 mai, les cotisations en souffrance seront encaissées par remboursement. D'avance nous remercions les membres qui éviteront se surcroît de travail au caissier, M. M. Mouche, Moutier.

Le Comité.

Gros producteur pollen et gelée royale, 400 ruches, **demande jeune apiculteur** célibataire, connaissant l'apiculture pour collaboration et plus tard gérance éventuelle de l'exploitation. Jean Husson, apiculteur-récoltant, à Gézoncourt, par Dieulouard (M. et M.) France.



Les abeilles ne piquent plus

Vareuse « Hermetic », ensemble couvrant tête, nuque, bras, mains et corps jusqu'à la ceinture (voile grillage de verre ; élastique à la taille). **Nouveaux gants spéciaux en cuir extra-souple et lavable.**

Prix : Fr. suisses 23.—

Supplément pour pantalon serré à la taille et aux chevilles, complétant parfaitement l'ensemble « Hermetic »

Fr. 7.50

Retour accepté dans les 8 jours en cas de non-convenance.

OLLAGNON
ST-PAUL-EN-CORNILLON (Loire)
FRANCE



Apiculteurs, faites vos achats auprès des établissements apicoles qui font de la publicité dans notre Journal



Rucher ambulant

démontable en pin de montagne. Sans concurrence en qualité et prix.

R. Aeberhard

FABRIQUE DE RUCHERS

Tél. (031) 67 45 66

Riggisberg (BE)

Je cherche une quarantaine de ruches vides D.B., si possible pastorales, en parfait état. Faire offres à G. Degruffy, Vevey. Vd. Tél. (021) 5 46 23.

A vendre, pour cause de décès, 10 ruches D.B. avec extracteur et différents accessoires. Pour tous renseignements s'adresser à Mme A. Loetscher : p.a., Paul Saunier-Loetscher, Chemin de la Côte 12, Tavannes. Jb. Tél. (032) 9 25 65.

LA RUCHE RAYONNANTE. Brochure No 4 du centre d'études apicoles de Tunis, par Robert LUTZ et L. H. Traitement des maladies apicoles. En vente : Prix 1 fr. 50, chez Paul Leuba, Billodes 61, Le Locle. CCP IVb 1899. Tél. 5 44 91.

A VENDRE : 20 ruches D. B. peuplées avec coussins-nourrisseurs et hausses. S'adresser par tél. au numéro (021) 24 81 39.